

Langues régionales et langues de l'immigration au contact du français : présentation des travaux du CREDILIF au colloque de sociolinguistique de Tours en 2000.

par Philippe Blanchet, Christian Leray et Safia Asselah-Rahal

1. Présentation du CREDILIF

Le CREDILIF est issu du laboratoire "Ethnotextes, variations et pratiques dialectales", composante d'une UPRES du contrat quadriennal 1996-2000 de Rennes 2. Il a pour projet de poursuivre les activités scientifiques d'ethnotextes..., en évoluant vers un champ plus spécifique (la Francophonie et non l'ensemble des situations sociolinguistiques) avec une approche plus transversale (l'ensemble des phénomènes sociolinguistiques, y compris l'enseignement des langues, et pas seulement les variétés linguistiques locales).

Le CREDILIF, créé par le contrat quadriennal 2000-2003 de Rennes 2, est l'une des deux composantes de l'Equipe d'Accueil intitulée "Equipe de REcherche Littéraire et Linguistique sur la diversité du monde Francophone" (ERELLIF), aux côtés du "Centre d'Etude des Littératures et Civilisations Francophones" (CELICIF). L'ERELLIF a pour but de rassembler et de développer un pôle régional et international de recherche sur la question de la dialogique unité/diversité du monde francophone, de France, d'Europe et d'ailleurs. Les laboratoires concernés réunissent d'ailleurs des chercheurs spécialistes de différents domaines socio-culturels francophones et de différentes disciplines et langues (littératures française et comparée, sciences du langage, histoire, sciences de l'éducation, arabe, allemand, asturien, berbère, breton, catalan, espagnol, français, gallo, provençal...).

Le laboratoire vise à développer des recherches interdisciplinaires en ethnolinguistique et sociolinguistique à propos de diverses régions de l'espace francophone, notamment l'Ouest de la France (où il est installé), le Québec (dont les variétés linguistiques sont originaires de l'Ouest de la France), la Méditerranée (Provence, Roussillon, Maghreb, Malte...). Il s'agit de décrire, d'analyser, de comprendre les variétés linguistiques en contacts et les fonctionnements sociaux des pratiques linguistiques, notamment dans les discours d'identité culturelle, ainsi que dans des perspectives appliquées à l'aménagement linguistique, notamment en termes d'éducation et d'enseignements des langues. Les travaux mettent l'accent sur les situations de diglossie, qu'il s'agisse de variétés locales du français ou de langues locales en contact avec le français, en ayant recours au croisement des données diachroniques, dialectologiques, ethnolinguistiques et sociolinguistiques, avec notamment des perspectives didactiques et glottopolitiques.

Production scientifique

A titre d'exemple de travaux réalisés au sein d'ethnotextes... puis du CREDILIF, voici une liste non exhaustive des volumes de notre publication (les Cahiers de sociolinguistique, Presses Universitaires de Rennes, de programmes de recherches et de thèses ou mémoires d'étudiants :

Cahiers de sociolinguistique

-n° 1. (1996, Dir. F. Manzano) Langues et parlars de l'Ouest de la France.

-n° 2-3. (1997, Dir. F. Manzano) Vitalité des parlars de l'Ouest de la France et du Canada francophone.

-n° 4 (1999, Dir. F. Manzano et F. Krier) Langues du Maghreb et du Sud-Méditerranée.

-n° 5 (2000, Dir. C. Bouchard et Ch. Leray) Histoires de vie et dynamique langagière.

-n° 6 (en préparation, 2001, Dir. Th. Bulot) Sociolinguistique urbaine.

-n° 7 (en projet, 2002, Dir. Ch. Leray et M. Heller) Alternances de langues en Bretagne et au Canada.

-n° 8 (en projet, 2003, Dir. Ph. Blanchet) L'institutionnalisation des langues romanes minoritaires.

Programmes de recherche spécifiques en cours

- Le rôle du français dans l'enseignement des langues étrangères en Algérie (convention de coopération CMEP, avec l'université d'Alger 2001-2004) ;
- Pratiques linguistiques régionales d'élèves du primaire et de collège en zones suburbaines de Bretagne gallo (convention DGLF 2000-2001, cf. infra) ;
- Cultures régionales et développement économique (convention sur un projet européenne piloté par l'université d'Avignon).

Sujets de thèses en cours (cf. thèse soutenue de S. Rahal infra)

- le français parlé dans le Trégor
- pratiques linguistiques et politique éducative en Haute-Bretagne
- le bilinguisme de familles marocaines à Rennes
- pratiques du gallo dans le canton de Dol
- étude ethnolinguistique de l'expression des émotions en français
- les débats politiques télévisés comme stratégies identitaires
- la publicité dans les méthodes de FLE
- problème de normalisation sociolinguistique : l'exemple de l'asturien
- courbes intonatives en provençal et en français de Provence (co-direction)
- etc.

Parmi les publications des chercheurs titulaires, représentatives du CREDILIF, on notera, outre les Cahiers cités supra :

- Clerico, Geneviève, "Le français au XVIe siècle", dans J. Chaurand (dir.), Nouvelle histoire de la langue française, Paris, Seuil, 1999, p. 147-224.
- Blanchet, Philippe et Walter, Henriette, Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne, Paris, Bonneton, 1999, 159 p.
- Blanchet, Philippe, Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique), Presses Universitaires de Rennes, 2000, 145 p.
- Blanchet, Philippe, (éd.) [en collaboration avec R. Breton et H. Schiffman], Les langues régionales de France : un état des lieux à la veille du XXIe siècle, Louvain, Peeters, 1999, 202 p.
- Blanchet, Philippe, Introduction à la complexité de l'enseignement du Français Langue Etrangère, Louvain, Peeters, 1998, 253 p.
- Blanchet, Philippe, Le provençal, essai de description sociolinguistique et différentielle, Institut de Linguistique de Louvain, Peeters, Louvain (Belgique), 1992, 224 p.
- Leray, Christian, Dynamique interculturelle et auto-formation, une histoire de vie en pays gallo, Paris, L'Harmattan, 1995, 386 p.

Il faut enfin signaler que le CREDILIF entretient des relations suivies avec divers pays arabophones, notamment pour l'accueil de chercheurs et divers programmes de recherche (Algérie, Egypte, Maroc, Syrie, Tunisie...) liés aux contacts de langues et de cultures, ainsi qu'à la diffusion du français.

L'ensemble de ces informations peuvent être consultées sur le site internet du CREDILIF (www.uhb.fr/alc/erellif/credilif), où l'on trouvera également, outre davantage de détails sur l'équipe de chercheurs, des ressources telles que agenda des manifestations scientifiques, liens internet, bibliographies, textes de chercheurs, offres d'informations sur le gallo et le provençal.

2. Un exemple de recherche sur les contacts entre français et langue régionale

Le CREDILIF a signé en septembre 2000 une convention de recherche avec la Délégation Générale à la Langue Française (DGLF, Ministère de la Culture) dans le cadre de l'appel d'offre 2000 de l'Observatoire des pratiques linguistiques. Ce programme de recherche est intitulé : Pratiques linguistiques régionales d'élèves du primaire et de collège en zones suburbaines de Bretagne gallo. La rapport de recherche doit être rendu dans un délai d'un an, ce qui est très court.

Contexte et problématique

Les contacts gallo-français et le type de pratiques interférentielles qui en résultent ont été bien étudiés depuis quelques années notamment chez les locuteurs ruraux adultes et souvent âgés (travaux des chercheurs du CREDILIF notamment). Ces pratiques présentent, comme dans l'ensemble du domaine d'oïl mais davantage encore en zone gallo du fait de la grande proximité typologique des systèmes linguistiques en contact, des interférences tout à fait originales. L'ensemble des sous-systèmes linguistiques est concerné (phonologique, morpho-syntaxique, lexical), ainsi que les conventions culturelles d'usage des codes (règles d'interactions). De fait, les locuteurs « bilingues », si tant est que ce terme soit approprié en ce cas, comme en zone créolophone et davantage encore, utilisent toujours un système mixte, interférentiel, oscillant entre ces deux polarités graduelles qu'on pourrait appeler "gallo francisé" et "français gallésé (ou patoisé)". Cela rétro-agit sur les représentations mêmes de ces systèmes chez les habitants de la région (qui ne distinguent pas deux systèmes), et notamment chez leurs locuteurs, en général porteurs d'une "identité sociolinguistique négative" et d'une grande insécurité linguistique. Cela n'empêche toutefois ni un certain attachement à des formes locales conviviales, ni surtout une pratique effective et une transmission aux jeunes générations, pour la simple raison qu'on parle "patois" en croyant "parler français".

Depuis quelques années, les chercheurs de notre laboratoire se sont intéressés non seulement à ces pratiques et représentations plutôt rurales, mais surtout à leurs continuations éventuelles du côté de la polarité "français", à travers des travaux sur les régionalismes du français (notamment chez des jeunes, y compris urbains). A la suite des travaux de G. Morin et de Ch. Leray sur les pratiques linguistiques des enfants dans les écoles du monde rural, il apparaît désormais pertinent d'observer, de décrire et d'analyser les variétés de français à caractère plus ou moins régional ou local pratiquées par les enfants dans les zones que nous pourrions appeler "suburbaines" ou "péri-urbaines", c'est-à-dire dans les banlieues de grandes villes au contact des zones rurales environnantes (par ex. Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc) ou dans les villes moyennes qui jalonnent une région restée plus rurale que la moyenne française (par exemple Redon, Dol, Fougères, Châteaubriand). On sait en effet, de façon ponctuelle et empirique, que des pratiques régionalement marquées sont présentes chez ces enfants, et que cela est corrélé à des difficultés scolaires, car l'institution scolaire n'est ni formée ni prête à prendre en charge ces réalités (on y rencontre à l'inverse un discours récurrent de rejet et de mépris).

En termes méthodologiques, il s'agit donc d'un maillage progressif du champ d'enquêtes, à partir des connaissances construites dans les zones rurales, pour aborder les zones urbaines par leurs marges, avant de passer à l'étape suivante (qui fait déjà l'objet de sondages ponctuels), l'observation de pratiques propres aux grands centres urbains (rares dans notre région).

Objectifs de la recherche

- décrire les variétés de français parlées et écrites par des enfants scolarisés en écoles primaires et en collèges suburbains et de villes moyennes ;
- identifier les caractéristiques "régionales" ou "locales" de ces variétés de français, notamment dues au contact direct ou indirect avec le parler local "gallo" ;

-déterminer les paramètres sociolinguistiques et communicationnels favorisant ou freinant l'apparition de ces traits locaux dans les pratiques, en termes de mélanges de codes ou d'alternances de codes ;
-estimer le taux de pratiques passives et actives éventuelles de ce parler local d'origine chez les enfants (et, par ricochet, dans leurs familles) ;
-analyser les représentations sociolinguistiques (conscience linguistique, insécurité, etc.) des enfants, des parents, des enseignants à propos de ces variétés ;
A plus long terme, ces recherches permettront de construire et de proposer, avec les enseignants, des principes méthodologiques d'intervention pédagogique pour aider les enfants à prendre conscience de ces traits et à les gérer de façon efficace dans leur maîtrise des "registres de langues".

Une équipe d'une douzaine d'étudiants et d'enseignants du primaire et de l'université Rennes 2 travaillent actuellement sur ce programme, avec l'appui des IPR de Lettres de l'académie et des IEN responsables des circonscriptions enquêtées. Après de nombreuses démarches de notre part, l'IUFM de Bretagne avait finalement accepté de collaborer en créant notamment un groupe de recherche-expérimentation qui aurait permis d'y associer des enseignants du secondaire, mais l'information n'ayant pas été diffusée dans les établissements scolaires, aucun enseignant visé ne s'y est inscrit...

3. Un exemple de recherche sur les contacts entre français et langues de l'immigration

Safia Asselah-Rahal, de l'université d'Alger (département de français), aujourd'hui responsable du côté algérien du programme de recherche CMEP cité supra, a soutenu en 1998 une thèse entamée sous la direction d'H. Walter et terminée sous celle de Ph. Blanchet. Elle est intitulée : Etude micro-sociolinguistique et communicationnelle des pratiques bilingues (arabe-français et kabyle-français) chez deux familles immigrées.

Ce travail de recherche, s'inscrivant dans le champ de la sociolinguistique, porte sur l'observation et l'analyse des pratiques bilingues de deux familles immigrées (arabophones et berbérophones) d'origine algérienne installées à Rennes. On y a tenté de comprendre les phénomènes observés en les intégrant, d'une part, dans leur contexte historique et géopolitique et, d'autre part, dans une problématique générale, celle des comportements langagiers en situation de contacts de langues. Nous avons effectivement choisi de nous intéresser à l'alternance de codes, phénomène qui, du fait de l'urbanisation et des migrations contemporaines, est en extension. Précisons que nous étions en présence de deux mouvements migratoires différents. Le premier (1974) que l'on peut qualifier "d'immigration économique" concerne la famille bilingue français-kabyle (non arabophone) et le deuxième (1993) que l'on peut qualifier d' "immigration intellectuelle" et/ou "conjoncturelle" touche la famille bilingue français-arabe.

Une approche communicationnelle et discursive (pragmatique) a permis de soutenir la thèse selon laquelle dans toute situation de bilinguisme, il y a forcément des facteurs externes (participants, thèmes de discussion, lieu/cadre, actes de langage) qui jouent un rôle déterminant dans le choix des langues. C'est pourquoi nous avons adopté la célèbre grille d'analyse préconisée par D. Hymes dite "SPEAKING" car elle prend en compte les paramètres essentiels de l'échange linguistique : les participants, le contexte, les actes, le genre, les instruments (les langues).

Nous avons pu constater que le comportement langagier des participants sur la scène linguistique est effectivement déterminé par ces composantes. La sélection linguistique se fait ainsi en fonction des interlocuteurs, qu'ils soient bilingues actifs ou bilingues passifs, en fonction du contenu du message (les thèmes qui peuvent appartenir à un registre affectif ou technique), de sa forme, et, bien évidemment, en fonction du contexte puisque dans deux

cadres différents : le marché et la maison familiale, nous avons relevé des comportements linguistiques différents. C'est ainsi que dans un cadre telle que la maison, les participants bilingues français-arabe passent effectivement d'une langue à l'autre, mais dans ce cadre là c'est l'arabe qui se manifeste le plus souvent. Autrement dit, le milieu familial contribue à cette fréquence d'apparition. Dans cette sphère familiale la langue d'origine serait alors l'expression de ce qui renvoie à l'affect. C'est aussi une façon de s'identifier au pays d'origine : la langue est alors employée comme un marqueur d'identité. Il faut rappeler que ces participants font parties de cette catégorie de personnes qui appartient à une immigration de fraîche date ou "immigration conjoncturelle".

Par ailleurs, nous sommes également partis des propositions de J. Gumperz, puisque ce dernier préconise d'introduire dans la démarche sociolinguistique une approche pragmatique. Nous avons alors pu constater, qu'il s'agisse des interactions bilingues français-kabyle ou des interactions français-arabe, la présence d'une certaine valeur expressive, et plus particulièrement, d'une force illocutoire de l'alternance codique. En effet en recourant à la théorie des actes de langage, afin de rendre compte de l'impact souvent attribué à la communication conversationnelle, surtout lorsque celle-ci est bilingue, nous avons constaté que l'alternance a une certaine force illocutoire. Le glissement d'une langue à une autre langue se fait en fonction de certains actes de parole comme insulter, ordonner... Nous avons relevé au cours des échanges dans chaque famille, et notamment entre le père et les enfants, que l'injonction est jugée comme étant plus puissante lorsqu'elle est produite en kabyle ou en arabe plutôt qu'en français. L'étude de ces micro-phénomènes en situation, le marché et la conversation familiale, nous a permis de voir également que le français a de nombreuses influences directes sur l'arabe algérien et le kabyle, notamment en termes d'emprunts et d'alternance de codes.

Dans le cadre de cette analyse des extraits bilingues relevés dans le corpus, nous avons emprunté à J. Gumperz l'expression "code-switching métaphorique" pour rendre compte des effets de sens que vise le changement de langue. Ainsi c'est l'exemple de ce père de famille qui réprimande ces enfants (bilingues passifs) en kabyle plutôt qu'en français car cela n'a pas la même signification voire le même effet s'il le fait en cette langue. Par conséquent, les changements de langue ne se font pas comme nous pourrions le penser de manière absolue et aléatoire. Ces changements, bien au contraire, indiquent des mises en relief ; ils donnent plus de poids aux propos car il y a comme une rupture. Ils peuvent également marquer des discours rapportés, par l'emploi récurrent du verbe dire, ou bien encore, indiquer la réitération, l'emploi d'expressions idiomatiques. En somme, tout ce qui concerne principalement les fonctions de l'alternance dans toute conversation. Il s'est agit principalement de mettre l'accent sur cette variété de stratégies discursives dont disposent les sujets-parlants bilingues pour gérer les interactions.

Nous avons donc essayé de rechercher les motivations des alternances et les effets de sens que celles-ci produisent : clarté et précision, d'une part, dynamisme conversationnel, d'autre part. C'est ainsi que nous avons observé que l'alternance se pratique dans l'objectif de communiquer ; elle contribue plutôt à s'exprimer de façon plus efficace. Cela permet d'instaurer la communication, de faciliter l'intercompréhension entre interlocuteurs et de se rapprocher. En fait, on peut considérer la pratique de l'alternance comme un indice de compétence communicative dans chacune des deux langues. Nos sujets-parlants possèdent une double compétence car le fait de passer d'une langue à une autre à l'intérieur d'une même phrase (alternance intraphrastique) indique alors une mise en relief et un appel aux connotations. Certains passages dans une autre langue deviennent expressifs ; c'est l'expression de la colère, de l'insulte ou de la tendresse.

En somme l'alternance devient un mode spécifique de communication, elle obéit à une stratégie déterminée.

Lorsque nous avons commencé ce travail, nous n'avions pas la prétention d'arriver à des conclusions ultimes et définitives, nous voulions seulement porter un regard neuf à travers deux situations qui se voudraient nouvelles et originales puisque nous avons eu affaire non seulement à deux types de communautés linguistiques (arabophones et berbérophones) dans une même ville, mais, également, à deux mouvements migratoires différents. Néanmoins, à l'heure actuelle, il va de soi que nous pouvons émettre de nouvelles hypothèses de travail, car 7 années se sont écoulées depuis l'installation en France de la famille la plus récemment arrivée.

4. Questions théoriques et retombées pratiques

L'ensemble des travaux menés au sein du CREDILIF nous conduit à une réflexion méta-sociolinguistique.

Au delà de l'élaboration continue de méthodologies appropriées, qui alimente la recherche tout en en bénéficiant, quelques questions clés restent posées en matière conceptuelle. Notre conviction est que, finalement, le contact de langues est un phénomène général et permanent à l'œuvre dans toutes les situations et pour toutes les langues, qui en sont autant les produits que les constituants (nous optons pour une vision "complexe" de phénomènes "en boucle"). Cette "théorie du métissage généralisé", ainsi que l'a nommée Paul Laurendeau suite à la communication de Ph. Blanchet au colloque de linguistique fonctionnelle de Toronto en juin 2000, a pour conséquence la forte relativisation de la distinction entre les concepts de "langue" et d' "interlangue". D'ailleurs, ces termes deviennent en partie gênants, en ce sens qu'ils posent ou qu'ils présupposent des entités circonscrites (les "langues"), y compris comme références dans l'analyse des pratiques plurilingues mixtes, alors que ce devrait être l'inverse...

Une deuxième interrogation est la suivante : s'agit-il de "contacts de langues" ou de "contacts de pratiques" (c'est-à-dire finalement de "contacts de locuteurs") ? Sous ces différentes désignations se cachent, à notre avis, de réelles différences théoriques et épistémologiques (priorité aux "systèmes" ou "au terrain", aux abstractions ou à l'empirisme...). On aura perçu que nous optons plutôt pour les seconds termes des alternatives. D'autant que ce qui nous importe, ce ne sont pas les données linguistiques "en elles-mêmes et pour elles-mêmes" mais les significations sociolinguistiques et socio-culturelles de ces données au quotidien des locuteurs et des sociétés.

Et puis, dès lors que le bi- ou pluri-linguisme qui nous occupe est surtout de type diglossique (mais peut-il ne pas l'être ?), se pose la question du conflit ou de la complémentarité entre les "langues" en contact. Notre hypothèse est que la diglossie est en même temps conflictuelle (surtout au niveau "macro", socio-politique) et complémentaire (surtout au niveau "micro", dans la gestion des ressources linguistiques au cours d'interactions concrètes). Nous récusons autant une vision purement éthérée qui évacuerait les difficultés collectives et individuelles posées par la diglossie, qu'une vision purement conflictuelle qui considère, en fin de compte, que toute diglossie aboutirait à une substitution car la situation normale d'une société serait le monolinguisme...

Nous pensons que le plurilinguisme, et donc les contacts de langue, sont une situation normale qui peut être vécue dans un certain équilibre dynamique (ce qui n'exclut pas des tensions), pour autant que l'on cesse de regarder cela à travers le filtre déformant de l'idéologie du monolinguisme et de son avatar, le purisme. Il y a donc fort à faire, notamment en termes d'actions concrètes de terrain, par exemple dans le domaine de l'enseignement des langues, ou de la politique linguistique en général. C'est à cela que nous nous attelons.